

Ecole élémentaire J.Y. Cousteau

74, rue Firmin Petit

86580 Vouneuil-sous-Biard

05.49.60.44.64

ce.086558p@ac-poitiers.fr

CONSEIL D'ECOLE DU 23 MARS 2017**Début de la séance à 18h30****Présents :**

Mme Magneron, Mme Cotier, Mme Zambénédeti, Mme Nadal, Mr Lacourcelle, Mme Amirault, , Mme Philipponneau, Mme Cousin, Mme Faye, M. Thomas, représentant les parents d'élèves

Mme Faucher, Mr Guyot, représentant la municipalité

Mme Durand, Mme André, Mme Jaulin, Mr Chabot, Mme Divet, enseignants

Excusés :

Mme Turi, IEN, Inspectrice de l'Education Nationale.

Mme Lapinte, DDEN, Déléguée Départementale de l'Education Nationale

Mme Karine Jarry Revuelta, Mme Matard, Mme Guillaud, Mme Coubard, enseignantes

Mme Mouys, représentant les parents d'élèves

• Organisation de la rentrée 2017

Les effectifs sont en augmentation régulière depuis plusieurs années. Nous avons commencé l'année avec 170 élèves, l'école a accueilli 3 élèves supplémentaires au cours de l'année, les effectifs sont aujourd'hui de 173 élèves.

L'année prochaine, l'école va subir une nette augmentation, puisqu'il est prévu d'accueillir 43 CP et le groupe de CM2 partant en 6^{ème} est de 27 élèves. 2 familles ont prévenu qu'elles déménageraient dans l'été.

Il y aura donc :

43 CP, 37 CE1, 37 CE2, 37 CM1, 33 CM2 soit 187 élèves.

Les parents d'élèves demandent si une ouverture de classe est envisagée.

Mme Durand explique que cette décision est prise par le directeur académique en fonction du nombre d'enseignants dont il dispose pour le département. La demande a été faite, elle a été refusée lors de la première commission départementale en date du 14 février. Une deuxième commission aura lieu le 29 mai où des ajustements en fonction de l'évolution des effectifs pourront avoir lieu. Il est important que les personnes envisageant d'inscrire leur enfant à l'école pour la rentrée se fassent connaître auprès de la direction de l'école avant le 29 mai.

Madame Faucher explique qu'elle a échangé sur le sujet avec Mme Turi, Inspectrice de la circonscription, elle a pu donner les éléments connus concernant l'évolution des constructions sur la commune. M. Guyot précise que la municipalité n'a pas de pouvoir de décision sur les ouvertures et fermetures de classe dans les écoles, cette décision appartient uniquement à l'éducation nationale. Cependant la municipalité a anticipé cette ouverture : la salle de classe existe et le budget pour l'équiper est prévu.

- **Organisation du temps scolaire**

L'organisation du temps scolaire est arrêtée pour une durée de 3 ans, nous arrivons à échéance de ces trois premières années. Cette organisation doit faire l'objet d'un avis consultatif du conseil d'école. La municipalité et l'équipe enseignante proposent de reconduire cette organisation à l'identique.

Le conseil d'école émet un avis favorable à cette reconduction.

- **Projets pédagogiques**

- 1) **Plusieurs projets musicaux cette année :**

* Projets opéras avec 5 classes :

- 3 classes cycle 2 « Myla et l'arbre bateau »
- 2 classes cycle 3 « Louise et l'aviateur allié »

Il s'agit d'un projet départemental mené par deux conseillères pédagogiques, alliant musique et arts visuels. Il comprend l'intervention de professionnels (musiciens, metteur en scène...) et donnera lieu à une représentation le 19 mai à la salle R2B. L'équipe d'enseignants remercie la municipalité qui prête gracieusement la salle pour 2 soirées accueillant plusieurs groupes participant au projet.

* Projet « découverte du ukulélé » pour les CM1/CM2 avec Mme Coubard :

Le travail a débuté en novembre avec un intervenant musicien, il s'achèvera par une représentation le 13 juin à l'occasion du festival "Ecouter Voir" organisé par le centre socio-culturel de Cap-Sud (quartier de Bellejouanne à Poitiers), une reprise sera faite à l'occasion de la fête de l'école le samedi 24 juin.

- 2) **Projet école et cinéma pour toutes les classes :**

- 3 films dans l'année, au cinéma Le Majestic de Neuville de Poitou, pour chaque classe.

- 3) **Projets sportifs :**

- USEP du CE2 au CM2: rencontres sportives départementales
- Course des petits fondus prévue le 16 juin 2017

- 4) **Autres projets culturels :**

- Sortie au musée de Béruges des classes de CE2 et CE2/CM1 de mesdames Jaulin et Durand sur le thème archéologie et histoire

- « La yourte passagère » est un projet mené avec la Maternelle. Pendant la semaine du 27 au 31 mars, la yourte sera en résidence à l'école et seront proposées des animations pour découvrir la Mongolie, ses traditions, des contes... Le coût de ce projet est de 3 790 €, L'APE apporte une

importante aide financière de 2 000 €, les coopératives des deux écoles financeront le solde. L'équipe enseignante remercie l'APE pour cette aide financière ainsi que les services techniques pour les installations électriques nécessaires.

- Projet d'éducation civique autour de l'environnement pour les CM1/CM2 avec le ramassage de déchets sur la commune de Vouneuil, le 10 avril.

Les CM2 ont également visité le centre de tri des déchets de la ville de Poitiers.

- Projet « Avec les yeux bandés », porté par Corinne Laville (commission municipale "accessibilité")
- Projet des CE2 autour des serres de Beauvoir au mois de mai. Il y aura également un travail autour des zones humides et des insectes début juin (en lien avec l'association "Les Tritons de Vouneuil")
- Pour les CM1/CM2, la réalisation d'un film d'animation (projet en cours). Dans le cadre de l'USEP, la classe a réalisé une vidéo pour encourager l'équipe de handball de Croatie participant au championnat du monde. La vidéo est en ligne sur le site de l'USEP.
- Journée "d'immersion" au collège Henri IV pour les élèves de CM2 le mardi 9 mai.

- **Divers**

*Un parent d'élève s'interrogeait sur le nombre d'adultes encadrant les temps périscolaires (garderie et cantine) ainsi que leur formation.

La municipalité répond que l'encadrement suit les normes imposées aussi bien en terme de nombre d'encadrants que de conformité d'encadrants diplômés.

*Mme André, Mme Guillaud et Mme Matard remercient la mairie pour l'installation de stores. Ceux-ci permettent d'utiliser dans de meilleures conditions les vidéoprojecteurs.

Séance levée à 20 heures.